

25 ans SCF

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: ReferenceList

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **54 (1966)**

Heft 60

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conditionnement de la Jeunesse actuelle

Le comportement de la jeunesse actuelle donne beaucoup d'inquiétude à de nombreux parents, mais avant de s'étonner et d'agir maladroitement peut-être, il convient d'étudier les conditions dans lesquelles les jeunes sont élevés aujourd'hui et de comparer notre époque avec le temps passé. Il y a de très nombreuses différences entre hier et aujourd'hui. On n'en choisit ici que quelques-unes.

LA FAMILLE DE JADIS

La famille d'autrefois dans laquelle s'élevaient les enfants était généralement fort nombreuse. Outre le père et la mère, et plusieurs frères et sœurs, s'y trouvaient des grands-parents, parfois des oncles ou des tantes. Dans ce milieu familial fourni, si par suite de décès ou d'abandon, l'enfant perdait son père ou sa mère, le vide était, pour lui, moins sensible, l'éducation se poursuivait, selon les traditions familiales, par les membres restants de la famille. L'enfant grandissant se trouvait largement encadré, malgré les décès fréquents des jeunes. On peut citer le cas d'une grande famille de magistrats qui a été étudiée, celle des Arnaud aux XVI^e s. La mère, mariée à 15 ans, n'a pas eu moins de vingt-deux enfants ; la majorité mourut en bas âge et un certain nombre de fils et de filles entrèrent en religion. C'est de cette pépinière qu'est issu le Grand Arnaud de Port-Royal...

LA FAMILLE MODERNE, NUCLÉAIRE

On l'appelle nucléaire parce qu'elle n'est plus formée que d'un petit noyau, le père, la mère, un, deux ou trois enfants. Si, par suite de décès, d'abandon, de divorce, le père ou la mère fait défaut, les enfants ressentent cruellement l'absence de l'un ou l'autre parent.

De plus, la socialisation de l'enfant qui s'opérait facilement dans la grande famille de jadis, ne peut s'effectuer au milieu d'une si petite cellule, la situation est souvent celle d'un enfant unique et l'entrée à l'école vers 6 ans pose des problèmes. C'est la raison pour laquelle on réclame de plus en plus fréquemment la création de « jardins d'enfants » où s'établiront des contacts avec les autres. A noter aussi que le mythe de l'« enfant-roi » est né grâce à la famille nucléaire.

LONGUE PRÉPARATION A LA VIE

Dans les siècles passés, il n'était pas rare de lancer les adolescents dans la vie active à 15

ou 16 ans, on mariait les jeunes filles, au même âge, les fils de famille partaient à la guerre et les autres entraient dans les professions. Les forces explosives, qui bouillonnent souvent chez les adolescents, se trouvaient canalisées et utilisées vers des buts pratiques ou créateurs.

De nos jours, le développement des sciences et les complications de l'existence moderne exigent une formation beaucoup plus longue de chaque enfant pour le mettre en mesure de gagner sa vie et de jouer son rôle. Il entre ainsi beaucoup plus tard dans la vie active. Ce manque d'activité à but déterminé engendre les profondes crises qui affectent beaucoup de jeunes. Ainsi peut s'expliquer la conduite de tel blouson noir, de tel cambrioleur qui n'a pas l'excuse de la misère. C'est sans doute à la lumière de ces circonstances nouvelles qu'il faut chercher des correctifs à certains débordements.

LE RÔLE DE LA PUBLICITÉ

Une des conséquences de ces apprentissages ou de ces études prolongées, c'est le fait que les jeunes ont quelque argent en poche, sans l'avoir gagné par un travail productif. Le public jeune représente actuellement une source de profit pour le commerce et la publicité entraîne souvent les adolescents à des dépenses maladroites. Là aussi, il conviendrait de procéder à l'éducation financière des enfants pour qu'ils sachent utiliser judicieusement les fonds dont ils disposent.

Efforçons-nous de connaître nettement les conditions dans lesquelles se trouve placée la jeunesse actuelle, afin de redresser certaines erreurs et de compenser des lacunes préjudiciables.

Notes prises au cours d'une conférence donnée à la réunion des présidentes du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, le 18 octobre 1965, par M. Hutmacher, sociologue, attaché au Service du tuteur général et du directeur du Service de la recherche sociologique au Département de l'Instruction publique, Genève.

Aperçus sur la nouvelle profession d'animateur de jeunesse

En ouvrant, le lundi 20 décembre, la séance de présentation de travaux de diplôme de deux étudiants diplômés d'animateurs de jeunesse, rattachés à l'École d'études sociales, Mlle Cornaz dit combien on sentait cette profession s'affirmer à mesure que de nouveaux jeunes gens et jeunes filles obtenaient le diplôme couronnant leurs études.

Un souhait : cours de formation théâtrale

M. André Bédard, qui dirige actuellement un groupe paroissial à Chêne, avait choisi pour sujet « Une expérience de théâtre dans un groupement de jeunesse » et, nous a-t-on dit plus tard, une grande partie de son travail consistait dans la relation d'une expérience vécue. Mais, en fait, ce qu'il a présenté d'une façon remarquablement concise, c'était quelques idées générales, fruit de cette expérience.

M. Bédard déplore le fait que les jeunes s'intéressant au théâtre n'aient en Suisse romande pratiquement aucune possibilité de se former ; il n'y a pas non plus de guide sûr facilitant le choix des pièces convenant à de jeunes acteurs inexpérimentés. Il fait donc une série de propositions concrètes : un camp de formation de base pour toute la Suisse romande et d'une durée de trois semaines permettant un travail suivi dans un climat d'où pourraient sortir quelques jeunes acteurs communautaires ; puis un cours de perfectionnement amateurs à la disposition de groupes ; un concours romand d'art dramatique qui stimulerait les talents naissants ; un fichier de pièces à la portée de groupes de jeunes avec des indications sur les décors, l'éclairage, etc. Cela n'est pas utopique car la Belgique organise un cours annuel depuis 1946 et a, depuis 1945, un responsable des activités dramatiques dans le cadre des mouvements de jeunesse.

Actuellement déjà, les futurs animateurs de jeunesse acquièrent quelques notions de base à l'école qui les forme à Genève et l'on peut considérer « l'Atelier » de la Maison des Jeunes comme un signe précurseur de ce qui pourrait se passer sur le plan romand. Les suggestions énumérées plus haut pourraient aussi aider les jeunes à acquérir une meilleure connaissance du théâtre.

Le pasteur Alain Burman, qui avait dirigé ce travail, était absent, M. Schlemmer, directeur de l'École d'animateurs de jeunesse a indiqué que son bref rapport estimait que le travail de M. Bédard méritait une pleine approbation.

Un autre travail était présenté le même jour. Nous en parlerons le mois prochain.

Le prix du lait

(Suite de la page 1)

suppression brutale pour les centres bénéficiaires le plus des contributions de la caisse de compensation, ou que des mesures soient prises pour certaines catégories sociales de consommateurs. En arrivera-t-on à le lever-t-on les bras au ciel en s'écriant : « La législation est déjà assez embrouillée comme ça, ne la compliquons pas davantage ! ».

Il est un fait certain, en tout cas, c'est que, ainsi que l'a déclaré textuellement le Conseil fédéral lors de la conférence de presse de l'agriculture, en octobre dernier, « le commerce du lait bénéficiera (dès jan-

La consommation du lait en vrac

Les prix du lait pasteurisé, des spécialités laitières et des autres produits laitiers ne subissent pas de hausse. Par rapport à l'ensemble du lait de consommation, le lait cru en vrac représente, actuellement :

Genève	30 %
Lugano	50 %
Lausanne	55 %
Zurich	60 %
Bâle	65 %
Berne	70 %
Lucerne	85 %
Saint-Gall	85 %

vier 1966), pour ce qui est de la solution en suspens de son problème de marge... de la même liberté que les autres secteurs de l'économie ». Voilà.

Si cela devait inciter toutes les femmes qui doivent sortir 6 centimes de plus à chaque litre de lait versé dans leur bidon, à réclamer le droit de vote sans restriction... cette leçon vaudrait bien un berlingot, sans doute.

H. N.-R.

La couturière en fourrure

La couture sur fourrures est une partie du travail de la pelletterie. L'une des tâches essentielles de la couturière en fourrures consiste à coudre les peaux coupées par le fourreur et à les transformer en manteaux,

jaquettes, capes et étoles, ainsi qu'à confectionner des manchettes, garnitures, cravates et colliers.

APTITUDES REQUISES

Bonne santé. Qualités d'ordre et de précision. Naturel soigneux et consciencieux. Habileté manuelle. Rapidité dans le travail. Propreté. Il faut avoir une intelligence normale, aimer la mode et les travaux de couture, avoir du goût et le sens des formes. De plus, l'exercice du métier exige un travail exact. De bons yeux sont donc nécessaires. Etant donné que la plus grande part du travail est accomplie assis, la profession reste aussi ouverte aux jeunes filles qui ne peuvent marcher normalement.

Instruction préalable : Une bonne formation scolaire est désirable, si possible jusqu'à la fin de l'école secondaire. Toutefois, lorsqu'une jeune fille réunit une intelligence normale, des dispositions pour le travail pratique et de la faculté d'adaptation, elle pourra aussi devenir couturière en fourrures après avoir terminé, avec succès, ses classes primaires. Il est recommandé d'intercaler le cours obligatoire à l'école ménagère entre la fin de l'école et le début de l'apprentissage. En outre, de bonnes connaissances des langues étrangères sont un atout pour l'avancement dans la profession.

APPRENTISSAGE

Age minimum : 16 ans.

Durée : 2 ans et demi.

Programme d'apprentissage :

1^{re} année : Maniement, utilisation et entretien des machines à coudre les fourrures. Les travaux de couture à la main : couture à surjet, plate, polonaise, point-queue et de rabat, surmontage. Bordures et soutien à la surjettesse. Coutures ondulées et à dents. Doublures, leurs modifications et leurs réparations.

2^e année : Travail plus indépendant, et plus perfectionné. Travaux d'allonges. Repassage de doublures de soie. Points de broderie courants (ajours, points décoratifs). Assemblage et finition de capes, jaquettes et manteaux. Harmonisation des couleurs. Transformations et réparations.

Connaissances professionnelles :

Dénomination, provenance, emploi et traitement des peaux, des tissus de doublures, des fournitures et du matériel. Les méthodes de traitement, la détermination de la qualité. Les insectes nuisibles à la fourrure et la manière de les combattre, conservation des fourrures. Mesures préventives contre les maladies et les accidents inhérents à l'exercice de la profession.

Examen de fin d'apprentissage :

Travail pratique : 19 heures. Connaissances professionnelles : 1 h. environ. Exécution d'une grosse et d'une petite pièce, entre autres. La candidate qui a réussi l'examen reçoit le certificat fédéral de capacité, attestant que son titulaire est une couturière en fourrures qualifiée.

N. B. - Parallèlement à l'examen portant sur les branches professionnelles, il existe un examen portant sur les branches commerciales (calcul, comptabilité, langue maternelle, instruction civique et économie publique) et qui a aussi son importance.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : Très grande, vu qu'il y a pénurie dans la profession.

Perspectives d'avenir : Lorsque la jeune couturière en fourrures a terminé avec succès son apprentissage, il est de toute importance qu'elle accroisse ses connaissances et, surtout, qu'elle continue à se perfectionner dans la profession. Grâce à sa plus grande expérience, elle pourra bénéficier de postes plus élevés, soit comme première couturière sur machine (mécanicienne), soit comme contre-maîtresse dans une grande entreprise. Habile, elle pourra se spécialiser comme couturière à la main. Souvent, on donne aux couturières en fourrures une formation de vendeuse, dans la mesure où elles parlent une ou plusieurs langues étrangères. Si elles se sont perfectionnées dans le dessin de modèles, elles pourront être engagées comme modélistes dans un magasin de fourrures, la rétribution pour ce travail étant sensiblement plus élevée.

L'offre : Un métier bien féminin.

Aujourd'hui, les peaux, fournies par la faune la plus variée du globe et transformées en articles de fourrures, figurent parmi les parures les plus recherchées par la femme.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : Celui des ateliers (44 h.).

Dépend des maisons qui engagent et aussi de la saison.

Congés : 3 semaines annuelles.

Salaires : Réglés par contrat collectif. 1^{re} année d'apprentissage : 65 fr., 2^e année : 85 fr., 3^e année : 100 fr. Puis de 2 fr. 50 à 5 fr. l'heure.

Avantages sociaux : AVS, assurance maladie avec indemnité journalière, assurance-accidents et caisse d'allocations familiales.

Bibliographie

25 ans SCF

Préfacé par M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, ce volume (qui contient des articles dans nos quatre langues nationales) est un livre-souvenir qui toutes les anciennes voudront posséder. Mais ce n'est pas une nécrologie ! Le Service complémentaire féminin se porte bien et si l'on est frappé de respect au rappel de tous les services rendus, de la ferveur, de l'enthousiasme et de la volonté de coopération qui ont poussé à sa fondation, on est assuré aussi que la Suisse peut compter, aujourd'hui, comme hier, sur le SCF dont les bases légères ont été maintenues ou modifiées pour lui permettre de poursuivre sa tâche.

La femme qui prend une part toujours plus active sur tous les plans n'est pas restée en arrière sur le plan de la défense nationale. Elle peut en être fière.

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève

Tél. 24 42 10 Membre de la FREC